

## FICHE D'INSCRIPTION

**NOM** : .....

**Prénom** : .....

**Date de naissance** : .....

**Formule de stage** : .....

**Dates du stage** : .....

**Tél** : .....

**E-mail** : .....

**Adresse** : .....

**Code postal** : ..... **Ville** .....

### PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'ACCIDENT

**NOM** : ..... **Prénom** : .....

**Tél domicile** : ..... **Tél travail** : ..... **Portable** : .....

### PROBLEMES MEDICAUX A SIGNALER : allergies, traitement...

.....  
.....  
.....

**CAPACITE A NAGER** : Nager au moins 25 m et mettre la tête sous l'eau      **OUI**      **NON**

### AUTORISATION PARENTALE (Pour les mineurs uniquement)

Je soussigné M, Mme ..... autorise mon enfant (NOM, Prénom)  
..... à suivre les cours d'enseignement SURF organisés par l'Ecole ESCF et son  
responsable Mr. PLAZA Emmanuel ainsi que ses collaborateurs Mr. DENECKER Frédéric, DULOU Ludovic, MERCIER  
Christophe, SERVANT Jérôme, LHERMITTE Tom et FROSSARD Arnaud. Je certifie qu'il/qu'elle est médicalement apte à la  
pratique sportive et sait nager. En conséquence, je dégage l'ESCF et les moniteurs salariés et/ou indépendants de toutes  
responsabilités en cas d'accident lui survenant, ou provoqué par suite de son éventuelle inaptitude physique ou médicale  
ou non-respect des consignes du moniteur.  
Les parents ou tuteurs légaux des enfants inscrits dans la structure reconnaissent avoir pris connaissance des informations  
ci-jointes (règlement intérieur)

**Date** :

**Signature** :

# REGLEMENT INTERIEUR DE L'ECOLE DE SURF

## **Art 1 : Inscription**

Toute inscription dans l'Ecole de Surf se fera à partir du formulaire d'inscription ci-joint qui devra être dûment complété par les parents ou le tuteur légal s'il s'agit d'un mineur, ou par la personne intéressée s'il s'agit d'une personne majeure.

## **Art 2 : Annulation des cours**

En cas de mauvaises conditions météorologiques (manque de vagues, mer trop forte, pollution,...) les cours qui ne pourront pas être effectués dans le cadre du forfait souscrit ci-dessus seront, en accord avec les stagiaires :

- remplacés par des activités de substitution
- reportés à une date ultérieure
- remboursés

Les cours non effectués du fait du client ou annulés - de 24h à l'avance ne seront pas remboursés.

## **Art 3 : Responsabilité de la structure**

Les stagiaires seront pris en charge par l'Ecole de Surf ESCF et ses collaborateurs, et donc sous la responsabilité de ses éducateurs à compter du début de leur cours d'enseignement. Ils seront à nouveau sous la responsabilité de leurs parents ou tuteurs à la fin de la prestation.

La responsabilité de l'Ecole de Surf ESCF et des moniteurs concernant ses stagiaires, cesse en dehors de ces heures, dans les délais décrits ci-dessus.

Les parents devront, avant de laisser leur enfant à l'Ecole de Surf, s'assurer que la prestation prévue a bien lieu.

Il est déconseillé aux stagiaires de laisser des objets de valeurs dans la cabane et autour (argent, montre, téléphone,...). L'Ecole de Surf décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol de ses objets dans ses locaux.

## **Art 4 : Assurance**

Chaque participant sera systématiquement couvert par l'assurance de l'ESCF ainsi que, le cas échéant, par l'assurance personnelle du « moniteur indépendant » en charge des cours de surf. L'école de surf ESCF décline toute responsabilité en cas d'accident survenu en dehors des cours dispensés par son responsable, Mr. PLAZA, ses salariés et ses collaborateurs ainsi que lors des périodes de location de matériel (contrat de location fourni, rempli et signé par le client).

De plus, toutes les personnes inscrites à l'Ecole de Surf ESCF se verront systématiquement délivrer une assurance individuelle accident dont les modalités sont décrites dans le contrat THELEM ASSURANCES mis à disposition par la structure.

L'ESCF et les moniteurs collaborateurs incitent chaque participant à souscrire une Garantie individuelle accident en cas d'accident n'engageant aucunes responsabilités d'un des moniteurs ou d'un tiers.

## **Art 5 : Engagement de la structure**

Dans le cadre du forfait choisi, l'Ecole de Surf ESCF s'engage à respecter la Charte de qualité du Label « Ecole Française de Surf » en termes de qualité d'accueil, d'enseignement, d'encadrement et de sécurité.

Le matériel nécessaire (combinaison, planches,...) sera fourni aux adhérents pendant les heures de cours.

## **Art 6 : Engagement des adhérents**

En s'inscrivant à l'Ecole de Surf ESCF les surfeurs mineurs et leurs parents acceptent les risques liés à la pratique du Surf dans les conditions normales de pratiques.

## **Art 7 : Transport des stagiaires** (en cas d'utilisation d'un véhicule dans le cadre des prestations proposées)

L'Ecole de Surf ESCF et les moniteurs collaborateurs s'engagent à assurer le transport des stagiaires dans le respect des réglementations en vigueur :

- conducteurs titulaires du permis nécessaire
- couverture d'assurance du véhicule
- respect du nombre maximum de passagers
- véhicule propre et en bon état (révisions obligatoires)

## **Art 8 : Annexe à ce Règlement Intérieur**

L'Ecole de Surf ESCF se réserve le droit de fournir aux stagiaires tout document supplémentaire propre à son fonctionnement permettant notamment de préciser les types de prestations proposés, leur durée, leur répartition dans la semaine, leur coût....

## **Art 9 : PROTOCOLE COVID 19**

### Equipement et matériel

- Manipulation des combinaisons uniquement par le staff de la structure.
- Slip de bain ou maillot personnel obligatoire sous la combinaison.
- Serviette, ou poncho personnel à prévoir obligatoirement.
- Chaque fois que cela est possible, privilégier la combinaison et le matériel personnels

### Recommandations

- Respecter les circuits d'accès différenciés
- Favoriser le paiement en ligne pour éviter les interactions et l'envoi de la fiche d'inscription signée par email ou sms
- Respecter les zones réservées au personnel, interdites d'accès au public.
- 1 accompagnateur (pour les mineurs)
- Accès non recommandé à toute personne dont la présence n'est pas indispensable à l'activité (sauf accompagnement d'un mineur par une personne).

### Dans les vestiaires

- Seuls les espaces indispensables à la pratique sont ouverts.
- Les vestiaires fermés et non accessibles : privilégier la phase d'équipement à l'extérieur.
- Distanciation obligatoire entre les stagiaires pendant l'équipement.

**ADRESSE POSTALE : ESCF Ecole de Surf du Cap Ferret, 8 square du moulin , 33950 Lège-Cap ferret**